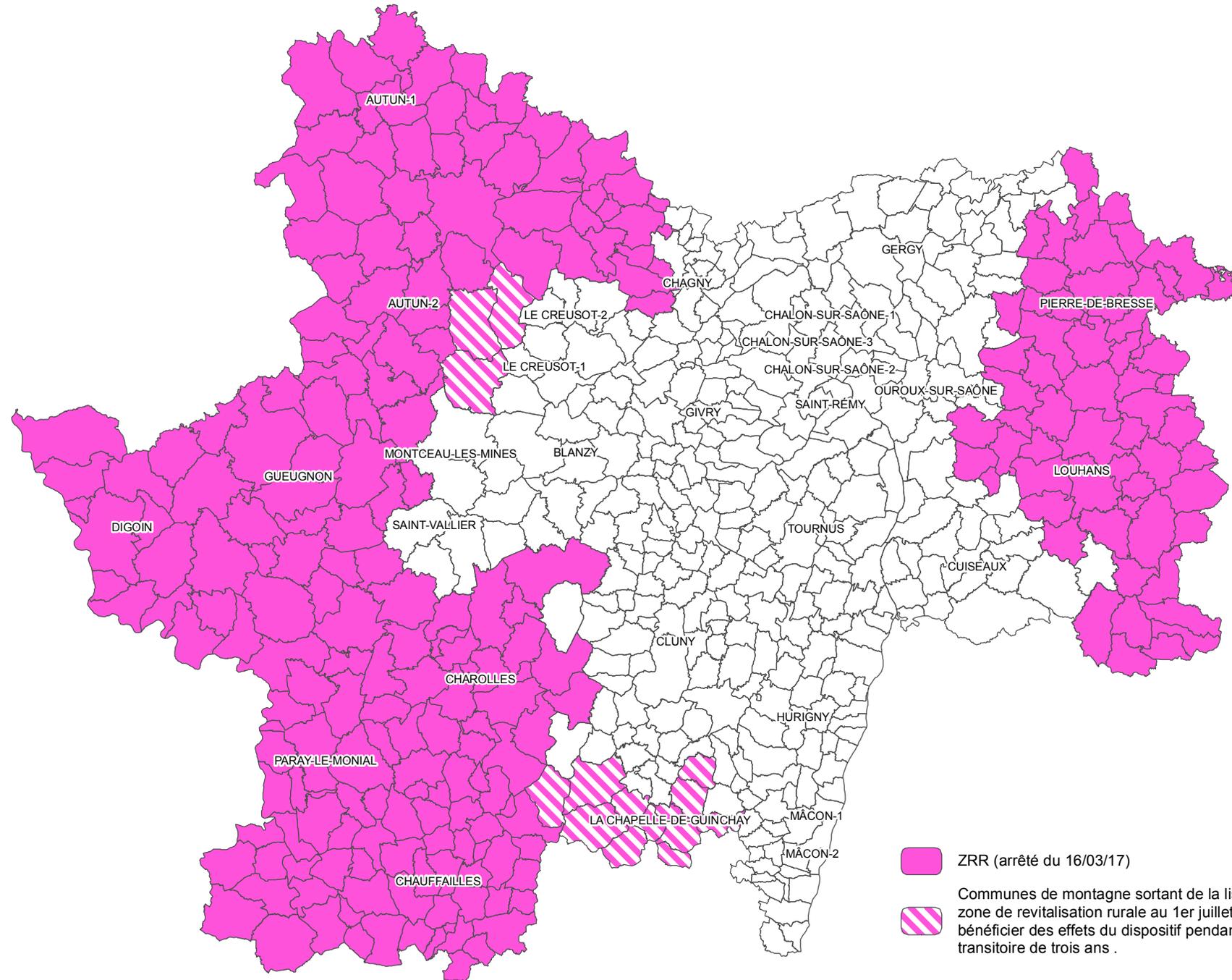


## Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) au 1er juillet 2017



 ZRR (arrêté du 16/03/17)  
 Communes de montagne sortant de la liste du classement en zone de revitalisation rurale au 1er juillet 2017, continuent à bénéficier des effets du dispositif pendant une période transitoire de trois ans .